

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

St THECLÉ, Champl.
Sect. trës. Com. d'écoles

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

"Rendre le peuple meilleur"

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : — **Pédagogie** : Un nouvel inspecteur d'écoles. — Une véritable taxe. — Chronique pédagogique. — **Partie pratique** : Langue française : Leçon XVI. — Dictée : La Canardière. — Compliments et lettres de nouvelle année. — Mathématiques : Arithmétique et algèbre. — Langue anglaise. — Tenue de livres. **Divers** : Ouvrages reçus. — Récréation. — Pensée du mois. — Une belle parole. — La prière en famille. — Annonces.

Un nouvel inspecteur d'écoles

Le 11 du mois dernier, Son Honneur le lieutenant-gouverneur a émis une commission par laquelle M. L.-G. Robillard, ancien instituteur de Montréal, est nommé inspecteur d'écoles pour le district comprenant le comté de Pontiac et la partie ouest du comté d'Ottawa jusqu'à la vallée de la Rivière-du-Lièvre. M. Robillard remplace M. Gay, démissionnaire.

M. Robillard est actif, studieux et complètement dévoué à la cause de l'éducation. Nous sommes convaincu qu'il accomplira ses nouveaux devoirs pour le plus grand bien des écoles qu'il aura à visiter.

Nous offrons nos sincères félicitations au nouveau titulaire et lui souhaitons tout le succès que lui mérite son amour du travail.

Une véritable taxe

Tel est le titre d'un article publié, il y a quelque temps, dans le *Nord* et que la *Minerve* du seize octobre dernier a reproduit.

La première partie de cet article contient de grandes vérités sur lesquelles il importe d'attirer l'attention des autorités scolaires ; car, s'il est du devoir de tous les amis de l'éducation d'engager les parents d'envoyer leurs enfants à l'école, et de les munir des livres et de tous les objets dont ils ont besoin en classe, ils doivent s'occuper aussi à ce que les parents ne soient pas obligés de s'imposer un surcroît de dépenses pour satisfaire très souvent les caprices de certains titulaires inexpérimentés.

L'auteur s'exprime ainsi :

Du "Nord"

"Il est une taxe contre laquelle tout le monde s'insurge, contre laquelle de pauvres ouvriers, de pauvres cultivateurs trouvent à redire avec raison et qu'ils paient à leurs corps défendant. Je veux parler des changements de livres dans les écoles.

Je parle par expérience, et voici ce qui se passe ordinairement au commencement de chaque année scolaire : Tel arrondissement d'école a une nouvelle institutrice. Dès le premier jour, voici le petit discours que débite généralement celle-ci : "Mes enfants, il vous faudra telle grammaire, telle arithmétique, telle géographie, vous avez l'an passé, des livres qui traitent de ces matières, mais ils ne valent rien ; croyez-moi, j'ai puisé mon instruction dans les livres que je vous recommande, et ils sont certainement meilleurs ; aussi, il faudra vous les procurer au plus tôt".

Les parents se récrient, les enfants aussi ; mais que voulez-vous, il faut bien en passer par là, et acheter les livres demandés. L'ouvrier pauvre donne quelques piastres, il faut bien que ses enfants s'instruisent, le cultivateur fait de même et tout le monde se demande s'il va y avoir une fin à ce changement de livres dans nos écoles, car tous les ans, c'est à recommencer.

Je parle de nos écoles rurales seulement ; en est-il de même de nos écoles des villes ou des centres nombreux de population ?—Mais, c'est bien pire encore, c'est là qu'il faut ouvrir la bourse bien large”.

J'approuve en tout point les idées émises dans l'extrait que je viens de citer, et l'auteur a parfaitement raison de considérer, comme une véritable *taxe* le grand nombre de livres que l'on met entre les mains de jeunes enfants qui ne sont pas en état de s'en servir, ou de ne pas utiliser ceux qu'ils ont déjà pour en prendre d'autres traitant des mêmes matières. Cet état de choses dégénère en abus dans plusieurs municipalités et occasionne des dépenses inutiles à un grand nombre de parents pauvres qui sont forcément obligés de s'imposer de lourds sacrifices et de pénibles privations pour satisfaire les désirs d'une institutrice ou d'un instituteur capricieux.

Selon moi, il est bien facile de régler la question.

Les commissaires d'écoles ont, de par la loi, le pouvoir et le droit d'adopter les livres qui leur conviendront.

Pourquoi, chaque commission scolaire n'adopterait-elle pas, par une résolution couchée dans ses registres, une série de livres approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, et dont l'emploi serait obligatoire dans toutes les écoles soumises à son contrôle ?

Mais, dira-t-on, la plupart des commissaires d'écoles manquent de compétence pour faire judicieusement un tel choix. J'en conviens ; mais avant de le faire, ils devraient consulter des personnes entendues en cette

matière : leur curé, l'inspecteur, les instituteurs et les institutrices les plus capables de leur localité. De cette manière, ils seraient certains de ne pas se tromper et rendraient par là un très grand service à la cause de l'éducation de la jeunesse et aux parents qu'ils représentent.

Si l'on me permettait de donner un conseil à ceux qui seraient préposés au choix des livres d'une municipalité scolaire, je leur dirais ce que j'ai souvent répété dans *l'Enseignement primaire*, au sujet des conseils de Fénelon sur l'emploi d'une Grammaire : *La plus simple et la plus courte sera toujours la meilleure.* Oui ! Choisissez, parmi les livres qui seront soumis à votre examen, les plus simples, les moins volumineux, et vous serez certains de ne pas vous tromper, pourvu qu'ils aient l'approbation officielle. Car il ne faut pas oublier cette grande vérité pédagogique : *Il faut que le professeur professe.* Ce qui signifie que la qualité de l'école dépend de la capacité du maître et non du livre, qui n'est qu'un instrument, qu'un outil, plus ou moins efficace, selon l'habileté de celui qui l'emploie.

Dans la deuxième partie de l'article en question, l'auteur signale le fait que plusieurs corporations religieuses publient des livres classiques et obligent leurs élèves de les acheter, et insinue qu'elles font la chose dans un but de spéculation.

Je ne saurais partager son opinion sur ce point.

Il ne faut pas oublier que les communautés religieuses occupent, et ont toujours occupé le premier rang dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse canadienne. Ce sont elles qui, depuis la conquête surtout, ont présidé à la diffusion des hautes études. Les séminaires et les collèges classiques ont fourni les hommes d'Etat qui ont illustré le nom canadien. Les Dames Ursulines et les autres couvents ont instruit et formé aux

vertus chrétiennes, domestiques et sociales, nos grand'mères, nos mères, nos épouses et nos sœurs.

Tout le monde sait et reconnaît que ces institutions ont toujours eu et ont encore à leur tête des personnes intelligentes, éclairées, instruites, qui connaissent la qualité de la nourriture intellectuelle qu'elles doivent donner à leurs élèves.

Or, qui pourrait blâmer celles d'entre elles qui croient utile pour l'avantage des élèves qui leur sont confiés, de faire des livres classiques en rapport avec les programmes qu'elles suivent dans leurs institutions respectives et d'obliger les enfants qui fréquentent leurs classes de se les procurer ? Quant à moi, je trouve la chose tout à fait rationnelle, juste et légitime. D'ailleurs, quand ces livres ont reçu l'approbation du Conseil de l'Instruction publique, personne n'a plus rien à redire.

Les parents, dans les villes surtout, sont entièrement libres d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix. S'ils trouvent qu'il faut acheter un trop grand nombre de livres chez les Frères ou chez les Sœurs, qu'ils envoient leurs enfants à d'autres écoles et personne ne leur contestera ce droit.

En résumé :

1^o J'admets, avec l'auteur que j'ai cité plus haut, que le changement de livres au commencement de chaque année scolaire, est un véritable abus, fort préjudiciable aux progrès des élèves, ruineux pour les parents et qu'il faut combattre énergiquement.

2^o Qu'il est du devoir des autorités scolaires d'y porter remède en adoptant pour leurs écoles une série de livres approuvés et d'obliger leurs maîtres de s'en servir dans leurs classes à l'exclusion de toute autre.

3^o Que les communautés religieuses, qui connaissent mieux que personnes les besoins de leurs institutions respectives, doivent être laissées entièrement libres d'adopter les livres qui leur conviennent.

J.-B. CLOUTIER.

Chronique pédagogique

Tout le monde s'occupe d'éducation. On en parle dans la presse, dans les sociétés littéraires, dans la Chambre, partout.

C'est surtout le sort de l'instituteur qui préoccupe nos hommes d'Etat et les écrivains. Certes, ce n'est pas nous qui trouverons à redire à cette attitude généreuse de la classe dirigeante à l'égard du corps enseignant. Dans les discours et les écrits qui ont été récemment publiés, nous y retrouvons la plupart des idées qui ont été émises au sein des conférences d'instituteurs, ainsi que celles que les revues pédagogiques préconisent depuis un certain nombre d'années.

Le jour où une carrière pédagogique aura été sérieusement créée, ce jour-là, le problème si important de l'enseignement primaire sera résolu.

Nos sincères félicitations et nos remerciements aux législateurs qui travaillent à améliorer le sort de l'humble éducateur des enfants du peuple.

* * *

Une réflexion judicieuse que nous détachons d'un article que vient de publier le *Moniteur* de Tarnes :

« Un instituteur ne doit pas oublier l'importance de la première impression qu'il fera sur l'esprit de l'enfant. Il se gardera aussi bien d'une sévérité tyrannique que d'une débonnairerie ridicule et se montrera à ses élèves comme un homme qui, quoique leur supérieur, est plein d'affection pour eux, mais veut avant tout être respecté et obéi. Ce principe a son importance aussi bien pour les instituteurs que pour tous ceux qui sont revêtus d'un emploi, d'une dignité quelconque ».

* * *

Le *Temps* de Paris dit un mot de la discipline dans les lycées de France. D'après ce journal et l'*Enseignement secondaire*, « à la discipline trop sévère d'il y a vingt-cinq ans,

on a substitué *une ombre de discipline*. Il serait temps de revenir à une conception plus nette des nécessités de métier". Et suivant l'opinion d'un professeur de l'Université : " Il est nécessaire de relever et de restaurer la discipline, étrangement compromise par des réformes beaucoup trop optimistes et un abus de sentimentalité chimérique".

* * *

L'Echo de Montmagny, du 23 et du 30 octobre dernier, contient des remarques très sensées relativement à *l'hygiène dans l'école*. Ce qui suit est parfaitement vrai, nous l'empruntons à *l'Echo* du 30 octobre :

" Le premier soin des syndics et commissaires quand il s'agit de la construction d'une maison d'école, devrait être le choix judicieux d'un site convenable. L'on ne devra choisir qu'un terrain sec et salubre. L'édifice devra être vaste et bien éclairé. La plupart de nos maisons d'écoles sont beaucoup trop petites et trop basses. Les élèves n'ont dans ces petites salles qu'une somme d'air bien insuffisante à respirer. Une heure à peine après la rentrée des élèves, l'air est saturé d'acide carbonique et d'humidité malsaine. L'oxygène, si nécessaire à la santé de ces jeunes constitutions, est raréfié d'autant plus que le séjour dans ces classes se prolonge plus longtemps. Aussi, dans la saison d'hiver lorsque portes et fenêtres sont fermées, lorsque le plancher est mouillé par la neige apportée par les élèves, lorsqu'une température, portée à 70 et 80 degrés, vaporise cette humidité chargée de poussières de toute nature, il faut avoir la solidité de construction et les poutres de fer de nos Canadiens, pour résister à cette empoisonnement chronique."

Nous ferons remarquer à notre confrère que l'enseignement de l'hygiène " a trouvé place " depuis longtemps dans le programme scolaire de la province de Québec, au chapitre : *Leçons de choses*, et que les règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique contiennent une direction complète quant à la construction des

maisons d'écoles. Seulement, avec notre confrère nous admettons que la loi n'est pas appliquée assez généralement.

* * *

Efforçons-nous de rendre l'enseignement primaire pratique. Dans les écoles de filles, n'oublions pas qu'avant même de donner un état aux élèves, il est nécessaire de les diriger vers ce rôle de ménagère qui doit être, un jour le lot du plus grand nombre. Pour qui a pu comparer le domicile d'une femme économe et soigneuse, formée elle-même aux travaux domestiques, et ces tristes foyers où le père et les enfants ne pénètrent qu'avec dégoût et y demeurent le moins longtemps possible, n'est-il pas évident qu'il faut préparer, dans la mesure du possible, les jeunes filles au grand rôle qu'elles sont appelés par Dieu à remplir dans la société.

C.-J. MAGNAN.

Cours régulier de langue française

d'après une méthode nouvelle et graduée

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Par C.-J. MAGNAN

(Tous droits strictement réservés.)

DEUXIÈME MOIS

(Suite)

LEÇON XVI

Grammaire

Le nom.—(Suite).—*Le genre*

Le maître écrit au tableau :

père	mère
garçon	filles
cuisinier	cuisinière
lion	lionne
âne	ânesse
bœuf	vache
tableau	table
mur	muraille

Les élèves sont ensuite invités à placer convenablement devant chacun des mots écrits sur le tableau les petits mots *le* ou *la*.
Ex. :

le père	la mère
le garçon	la fille
le cuisinier	la cuisinière

Même exercice avec les mots *un* et *une* :

un lion	une lionne
un âne	une ânesse
un tableau	une table
etc.	

DÉFINITION :—Le *genre* divise les noms en deux classes. Les noms devant lesquels on peut mettre *le* ou *un* sont du genre **MASCULIN**, et ceux devant lesquels on peut mettre *la* ou *une* sont du genre **FÉMININ**.

Ainsi les mots *père, garçon, bœuf, tableau* sont du genre masculin, les mots *mère, fille, vache, table* sont du genre féminin.

EXERCICE ORAL.—*Distinguer parmi les noms suivants ceux qui sont masculins et ceux qui sont féminins* :

La fille, l'oncle, le neveu, la nièce, la tante, le cousin, la cousine, le grand-père, la grand-mère, le parrain, la marraine, la bru, le gendre, le bébé, la fillette, l'enfant.

DICTÉE.—*L'homme*. L'homme est l'image de Dieu, parce qu'il est capable de connaître Dieu et de l'aimer. Le premier homme eut pour nom Adam. Dieu lui donna pour compagne la femme, qu'il forma d'une de ses côtes. La première femme fut nommée Eve. Dieu mit Adam et Eve dans le Paradis terrestre. C'était un jardin délicieux, et ils devaient y vivre heureux. Ils avaient la liberté de manger toutes sortes de fruits, hors ceux de l'arbre de la science du bien et du mal. Ils étaient nu, sans avoir de honte, parce qu'ils n'avaient point de malice.

ANALYSE.—*L'homme est l'image de Dieu*.

Analyse de la phrase

Dans cette phrase une seule proposition.

est	verbe.
l'homme	sujet.
l'image	attribut.
de Dieu	complément de image.

Analyse grammaticale

L' (mis pour le) homme	art. dét. homme. n. com. de personne, masculin, sujet de est.
est	verbe.
l' (mis pour la) de	art. dét. image. petit mot qui établit un rapport entre deux mots qui servent au développement d'une même pensée ; ici, de fait rapporter Dieu à image (image de Dieu). Le mot Dieu complète l'idée d'image. Les petits mots de la nature de de, comme à, pour, dans, par, sur, etc., se nom- ment prépositions.
Dieu	n. propre de la divinité, m. et complément de image.

C'est le moment, ici, d'apprendre aux enfants que le mot qui suit immédiatement la *préposition* est toujours le *complément* d'un autre mot uni au premier par cette dernière. Ex : *Le chapeau de paille*. Dans cette phrase, *paille* est complément de *chapeau*.

DEVOIRS A LA MAISON.—I. Mettre par écrit l'exercice oral en classant par colonne les mots masculins et les mots féminins. II. Mettre la dictée au propre en soulignant les noms masculins de un trait et les noms féminin de deux. III. Analyser la phrase suivante : *Les enfants sont heureux quand ils obéissent à la loi de Dieu*.

Invention et rédaction

Invention :—Composer cinq phrases dans chacune desquelles entrera un nom féminin, et cinq autres phrases dans chacune desquelles entrera un nom masculin. Ex. : Ma mère s'appelle Marie. Le cheval est vigoureux, etc.

Rédaction :—Ecrire de petites phrases à l'aide des mots suivants et dans l'ordre indiqué :

Amour—père—mère—soin—respect—
Dieu—vieillesse—reconnaissance—mort—
souvenir—prière.

Développement

J'aime mon père et ma mère qui ont eu soin de moi lorsque j'étais petit ; je leur dois le respect, car ils tiennent auprès de moi, la place de Dieu sur la terre. Quand ils seront

devenus vieux, la reconnaissance m'obligera à veiller sur eux. Après leur mort, je me souviendrai de papa et de maman en priant souvent pour eux.

Récitation

LE BIEN

Trois enfants, trois amis, s'en allaient à leur classe. " Si je travaille bien, mon père m'a promis, dit l'un, un louis d'or." Le second des amis dit : " je travaillerai pour que maman m'embrasse." Le dernier soupira : " pour moi, je n'aurai rien, car je suis orphelin, je n'ai ni père, ni mère, mais je m'efforcerai cependant de bien faire." Il faut faire le bien parce que c'est le bien.

(à suivre.)

Dictée

(Pour l'Enseignement primaire)

LA CANARDIÈRE

La Canardière se trouve à l'entrée de la vaste et fertile plaine qui s'étend au nord de la rivière *Saint-Charles* et du bassin de Québec, et s'élève par degrés jusqu'au pied des Laurentides. Ses jolies habitations sont les unes éparses dans les champs, dont la verdure affecte toutes les nuances, les autres, rangées tout au bord de la grande route. Celle-ci conduit au gros village de Beauport et se rend à travers les belles paroisses de la côte de Beauport jusqu'au cap Tourmente, qui de ce côté borne l'horizon. De longues files de peupliers, des ormes touffus, des vergers, des jardins *bordent* aussi le chemin. De la Canardière, la rade couverte de vaisseau, et la ville *aux toits d'argent*, s'élevant en amphithéâtre et couvrant le coteau *Sainte-Geneviève* jusqu'aux plaines d'Abraham, *offrent* le coup d'œil le plus ravissant. A quelque distance de la *maison blanche*, qui appartient encore à la famille, mais loin du chemin, du côté de la grève est *Maizerets*, la maison de campagne des prêtres et des

élèves du séminaire de Québec. Bien des fois, le jeudi, notre historien, qui fuisait presque toujours le trajet de la ville à pied, a dû rencontrer la bande joyeuse des écoliers marchant au pas militaire et chantant nos *vieilles* chansons canadiennes.

CHAUVEAU.

(F.-X. Garneau, sa vie, ses œuvres.)

EXERCICES : se trouve : donnez un synonyme de cette expression, *est située*. — *Saint-Charles, Sainte-Geneviève* : Noms propres composés ; s'il s'agissait des personnages saints, on ne mettrait pas de majuscule à *saint*, ni de *trait d'union*. — *s'élève* : quel est le sujet ? le pronom *qui* dont l'antécédant est *plaine*. — *au pied* : le singulier est employé parce qu'on veut dire *en bas*. On écrirait : il se jeta *aux pieds* de son père. — *éparses* : *bâties çà et là* et non *groupées*. — *nuances* : degrés des couleurs entre *foncé* et *clair* ; en musique on dit aussi *nuances* pour indiquer les degrés de *force du son*. — *bordent* : *sujet* ? tout ce qui précède. Donnez des mots de la même famille : *bord, bordage, bordure, aborder, abord, abordage, déborder, débordement*. — *aux toits d'argent* : le fer-blanc, c'est-à-dire *étamé*, à la couleur de l'*argent*. — *offrent* : quel est le sujet ? *la rade* et *la ville*. — *maison blanche* : la maison de l'historien F.-X. Garneau. — *Maizerets* : c'est le nom d'un des anciens directeurs du séminaire de Québec. — *a dû* : le participe passé du verbe *devoir* ne prend l'accent circonflexe qu'au *masculin singulier*. — *vieilles* : faites remarquer les trois mots : *vieille*, fém. de *vieux* ; *veille*, jour précédent, contraire du sommeil ; *vielle*, instrument de musique. — Faites tourner la dernière phrase au futur simple : Bien des fois... notre historien... *qui fera* presque toujours... *devra* rencontrer... Faites donner le *participe présent* de tous les *verbes* de la dictée, puis l'*impératif* de l'*indicatif* en changeant *ant* en *ais, ois, ait, ions, iez, aient*. — Rappelez la défaite de Phipps battu par Frontenac à la Canardière.

Compliments et lettres de nouvelle année

Dans le cours du mois de décembre, il est d'usage, dans la plupart des écoles, de consacrer quelques jours à l'étude des *compliments* et à la rédaction des lettres de *bonne année*. Nous tenons à respecter une tradition chère aux enfants et nous ajoutons aujourd'hui à nos exercices scolaires quelques conseils relatifs à cette question d'actualité.

Pour ce qui regarde les compliments, nous croyons devoir recommander aux maîtres de ne point faire apprendre à leurs plus jeunes élèves de longues pièces de vers, auxquelles les pauvres petits ne comprennent rien le plus souvent, mais qu'ils débitent imperturbablement, d'un bout à l'autre, comme des phonographes vivants.

Nous disons *imperturbablement* !.... à moins cependant que la mémoire faisant défaut, tout à coup, le harangueur reste à *quia* au beau milieu du morceau. Nous savons bien que dans ce cas, le malheur n'est pas grand : la personne complimentée se hâte d'embraser et de féliciter l'enfant pour le tirer d'embarras.

Choisissons donc nos compliments en vers parmi les plus simples et les plus courts. En voici quelques modèles :

I

Je ne suis qu'un petit enfant ;
On n'est pas bien riche à mon âge...
Mais pour tes étrennes, maman,
Je te promets d'être bien sage.

II

" Cher papa, chère maman,
De votre petit enfant,
En ce beau jour des étrennes,
Recevez le compliment.
De vos soins et de vos peines
Je garde le souvenir.

Je veux bien vite grandir
En taille comme en sagesse,
Et vous prouver qu'avec tendresse,
Pour que Dieu puisse le bénir,
Votre enfant saura vous chérir."

A UN PÈRE.

Mon très cher père, un nouvel an commence ;
Qu'il t'apporte santé, prospérité, bonheur !
Que l'Eternel te récompense.
Tu verras augmenter mon ardeur pour l'étude,
Comme pour moi, sans cesse augmente ta bonté.
Je veux payer tes soins et ta sollicitude,
Par mon obéissance et ma docilité.

Certes la rime n'est pas riche et le style n'en est pas très éloquent, mais cela présente l'avantage de pouvoir être appris en peu de temps et de pouvoir être compris par tous les enfants. Et puis, en un jour de nouvelle année, on est si indulgent ?

Contrat de nouvel an

Je soussigné le cher Bébé,
D'un côté,
Par les présentes, je m'engage,
Ce nouvel an et le suivant,
A toujours être un bon enfant
Doux et sage comme une image,
Bien gentil, bien obéissant
Envers mon brave petit père
Et ma bonne petite mère,
Ici présents, qui m'aiment tant,
Et que je chéris et vénère.
Les chers susdits, d'autre côté,
Sans limiter leur liberté,
Veulent bien, par pure bonté.
A leur Bébé faire promesse
De lui conserver leur tendresse,
Et de lui donner en retour
De son zèle et de son amour,
Chacun deux bons baisers par jour.
Reçu quatre baisers d'avance
Dont quittance et reconnaissance,
Ce premier jour de l'an signé
Et de ma griffe parafé.

BÉBÉ.

DEGRÉ INFÉRIEUR

Bien aimés parents,

Bonjour et bonne année à ceux que j'aime et que je vénère. Santé, bonheur et prospérité à mes parents chéris. Que le ciel leur soit propice. Qu'ils soient heureux par leur

enfant qui promet d'être toujours sage, obéissant, soumis et docile.

Tels sont les vœux et les promesses sincères de

Votre fils affectionné

X.

Mon cher oncle,

Je vous aime beaucoup et je demande chaque jour pour vous une santé florissante, un bonheur parfait. Soyez heureux. Je veux participer à votre bonheur par ma conduite, mon application et ma soumission.

Que le ciel vous conserve longtemps à l'amour de

Votre neveu aimant

X.

Bien cher parrain,

Mon cœur déborde de joie en cet heureux jour du nouvel an, car je puis vous redire une bonne fois combien je vous aime et combien je voudrais vous voir jouir d'un bonheur parfait. Je vous promets de faire tout mon possible pour que vous soyez content de moi. Acceptez mes vœux sincères en embrassez bien fort

Votre filleul aimant

X.

Chers Parents,

Comme vous soignez mon petit frère, ainsi vous m'avez soigné quand j'étais tout petit. Combien vous avez été bons pour moi ! Merci, chers Parents, et comme je vais vous aimer tous les jours de ma vie !

Petit Jésus, bénissez mon bon père, bénissez ma tendre mère. Aidez-les dans leurs travaux. Soulagez-les dans leurs peines. Eloignez d'eux la maladie. Faites de moi un enfant docile, instruit, pieux et sage, afin que mes parents soient contents et heureux.

Voilà, chers Parents, les souhaits de bonne année de votre fils chéri.

X.

DEGRÉ MOYEN

Bien chers Parents,

Bonne, sainte et heureuse année à vous deux, père et mère chéris. Je vous souhaite

du plus profond du cœur un bonheur sans mélange, une félicité parfaite, une prospérité constante.

Je veux par ma conduite et mon application, par ma soumission et mon obéissance, vous faire oublier les torts que j'ai eus envers vous. Si votre bonheur dépend de moi, vous serez heureux, je vous le promets en vous embrassant de tout cœur.

Votre fils affectionné.

X.

Chers Grands Parents,

Dans sa prévoyance infinie, Dieu a mis entre l'enfance et la vieillesse un lien mystérieux : c'est un sentiment profond d'amour pour les pères et mères de mes parents. Je vous aime, Grands Parents chéris, je vous respecterai et vous vénérerai toujours. Je vous souhaite une vie longue, exempte de soucis et de contrariétés. Je le demande pour vous au Ciel qui exauce toujours les prières des enfants quand elles partent d'un cœur aimant comme celui de

Votre petit-fils attaché,

X.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Bien chers Parents,

Au moment où luit l'aurore d'une nouvelle année, il semble que notre cœur vive d'une nouvelle vie, tout d'amour pour ceux qui nous sont chers, toute de reconnaissance pour nos bienfaiteurs.

A qui donc iraient et cet amour et cette reconnaissance si ce n'est à mes parents chéris, à ceux qui me comblent de leur tendresse, qui me donnent et me font donner une éducation excellente et une instruction solide, à ceux qui versent dans mon cœur la science et la vertu ?

C'est à eux qu'en ce beau jour j'apporte mes vœux les plus sincères pour leur santé et leur bonheur. C'est à eux que je fais amende honorable de mes fautes, à eux que je demande pardon de mon inconduite, à eux que je promets d'être soumis et obéissant.

Agréez mes vœux et mes promesses ; ils partent d'un cœur qui vous aime tendrement.

Votre fils chéri,

X.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

(Tous droits réservés)

Faites comprendre les questions au moyen de points sur le tableau noir

14° 42 points et 7 points, combien de points ? Combien de fois 7 p. en 49 p. ? 7 fois 7 ?

15° 49 p. et 7 p., combien ? Combien de fois 7 p. en 56 p. ? 8 fois 7 ?

16° 56 p. et 7 p., combien ? Combien de fois 7 p. en 63 p. ? 9 fois 7 ?

17° 63 p. et 7 p., combien ? Combien de fois 7 p. en 70 p. ? 10 fois 7 ?

18° 70 p. et 7 p., combien ? Combien de fois 7 p. en 77 p. ? 11 fois 7 ?

19° 77 p. et 7 p., combien ? Combien de fois 7 p. en 84 p. ? 12 fois 7 ?

20° Comptez de 7 en 7 jusqu'à 84.

21° Comptez à rebours de 7 en 7 de 84 à zéro.

22° Comptez de 7 en 7 de 1 à 85. A rebours de 7 en 7 de 85 à 1.

23° Comptez de 7 en 7 de 2 à 86. A rebours de 7 en 7 de 86 à 2.

24° Comptez de 7 en 7 de 3 à 87. A rebours de 7 en 7 de 87 à 3.

25° Comptez de 7 en 7 de 4 à 88. A rebours de 7 en 7 de 88 à 4.

26° Comptez de 7 en 7 de 5 à 89. A rebours de 7 en 7 de 89 à 5.

27° Comptez de 7 en 7 de 6 à 90. A rebours de 7 en 7 de 90 à 6.

Dans une école il y a : 45 élèves dans la 1ère classe ; 54 dans la 2e ; 62 dans la 3e ; 64 dans la 4e, et 72 dans la 5e. Combien cette école compte-t-elle d'élèves en tout ?—Rép. 297.

J'ai fait les achats suivants : des ustensiles de cuisine pour \$60 ; des meubles de salle à manger pour \$212 et des meubles pour une chambre à coucher valant \$375. Si je ne possède que \$462, combien me manquera-t-il pour payer ces objets ?—Rép. 185.

Un minot de blé coûte 56 cts. Quel est le prix de 18 minots ?—Rép. \$10.08.

Un marchand achète 152 minots de blé pour 4560 centins. A combien lui revient un minot ?—Rép. 30 cts.

Un marchand achète 152 chevaux pour \$11400. A combien lui revient un cheval ?—Rép. 75.

FRACTIONS

Questions et problèmes divers

50° Si les $\frac{5}{8}$ d'un gallon d'huile coûtent 20 cts, que coûtera $\frac{1}{8}$ de gallon ? Que coûtera les $\frac{3}{8}$ ou mieux que coûtera 1 gallon ? Rép. $\frac{1}{8}$ est $\frac{1}{5}$ de $\frac{5}{8}$, donc $\frac{1}{8}$ coûtera le $\frac{1}{5}$ du prix de $\frac{5}{8}$, c'.-à-d. $\frac{1}{5}$ de 20 cts = $\frac{20}{5}$ = 4. Si $\frac{1}{8}$ coûte 4 cts ; $\frac{3}{8}$ coûteront $6 \times 4 = 24$ cts. —Rép.

51° Si les $\frac{3}{7}$ d'une verge de coton coûtent 6 cts, que coûtera 1 verge ? Si $\frac{3}{7} = 6$; $\frac{1}{7} =$ le $\frac{1}{3}$ de 6, c'.-à-d. $\frac{6}{3}$; et $\frac{7}{7} = \frac{3}{3} \times 7 = 2 \times 7 = 14$, ou encore $\frac{3}{3} = 14$.—Rép.

52° Si les $\frac{3}{7}$ d'une livre de café coûtent 30 cts, que coûtera une livre ? Si les $\frac{3}{7} = 30$; $\frac{1}{7} =$ le $\frac{1}{3}$ de 30, c'.-à-d. $\frac{30}{3}$ ou 6, et $\frac{7}{7} = 7 \times 6 = 42$. Autrement $\frac{3}{7} = 30$; $\frac{1}{7} =$ le $\frac{1}{3}$ de 30, c'.-à-d. $\frac{30}{3}$, et $\frac{7}{7} = \frac{30}{3} \times 7 = \frac{210}{3} = 42$.—Rép.

PERCENTAGE

12° J'envoie à mon agent à la Nouvelle-Orléans, 800 barils de fleur, avec instructions de le vendre et d'acheter du coton à $2\frac{1}{2}$ cts la livre avec le produit. Si l'agent vend la fleur \$5 le baril et déduit une commission de 9%, pour la vente de la fleur, et de 4% pour l'achat du coton, combien de tonnes de coton à $2\frac{1}{2}$ cts la livre devrai-je recevoir ? De combien sera la commission de l'agent ?

Solution :

$$800 \times 5 = \$4000 ; \$4000 - 9\% \text{ de } \$4000 = \$4000 - \$360 = \$3640.$$

Après que l'agent s'est payé pour la vente, il reste \$3640.

L'agent n'a pas droit à une commission sur toute cette somme, mais seulement sur la portion de cette somme qu'il dépense à acheter du coton. Donc sur chaque \$1.04 en \$3640 il devra dépenser \$1 à acheter du coton et garder .04 pour lui.

$$3640 \div 1.04 = \$3500, \text{ ce qu'il dépense à acheter du coton.}$$

$$3500 \div .02\frac{1}{2} = 140000 \text{ livres.}$$

$$140000 \div 2000 = 70 \text{ tonnes.}$$

$$\$3640 - 3500 = \$140, \text{ commission d'achat.}$$

$$360 + 140 = \$500, \text{ commission totale.}$$

Un encanteur vend une maison, et après avoir déduit sa commission à 6% il remet \$3290 à celui pour le compte duquel la maison a été vendue. Pour quelle somme la maison a-t-elle été vendue ? La commission de l'encanteur a été de combien ?

Solution :

Si la maison avait été vendue \$1, l'encanteur aurait déduit .06 et aurait remis au propriétaire .94. Ainsi chaque 94 cts reçu par le propriétaire représente \$1 payée par le nouvel acheteur.

La maison a donc été vendue pour autant de \$1 que .94 sont contenus de fois en \$3290.

$$3290 \div .94 = \$3500, \text{ prix de la maison.}$$

$$3500 - 3290 = 210, \text{ commission.}$$

$$\text{ou autrement } 3500 \times .06 = 210, \text{ commission.}$$

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

Solution des problèmes donnés dans le numéro du 16 novembre :

5° Soit x le plus grand ; alors $120 - x$ le plus petit.

Dans toute division on a $\frac{\text{Dividende} - \text{Reste}}{\text{Diviseur}} = \text{Quotient}$.

Puisque dans ce problème le dividende est x , le reste S, le diviseur $120 - x$, et le quotient 6, on a :

$$\frac{x - S}{120 - x} = 6$$

Multipliant toute l'équation par $120 - x$ on a :

$$x - S = 720 - 6x$$

Transposant on a :

$$x + 6x = 720 + S$$

$$7x = 720 + S$$

$$x = \frac{720 + S}{7} = 104. \text{—Rég.}$$

$$120 - x = 120 - 104 = 16. \text{—Rég.}$$

Autre solution :

6° Soit x le plus petit nombre ;

Alors $6x + S$, le plus grand

Et $x + 6x + S = 120$

$$7x = 120 - S = 112$$

$$x = \frac{112}{7} = 16. \text{Rég.}$$

$$6x + S = (6 \times 16) + S = 104. \text{—Rég.}$$

6° Soit x le plus grand ; alors $149-x$ le plus petit ;

$\frac{x-5}{149-x}=5$
Multipliant toute l'équation par $149-x$ on a :

$$\begin{aligned}x-5 &= 745-5x \\ \text{Transposant on a :} \\ x+5x &= 745+5 \\ 6x &= 750 \\ x &= 125 \\ 149-x &= 149-125=24\end{aligned}$$

Autre solution :

Soit x le petit nombre ;
Alors $5x+5$, le plus grand
Et $x+5x+5=149$
 $6x=149-5=144$
 $x=1\frac{4}{3}=24$.—Rép.
 $5x+5=(5 \times 24)+5=125$.—Rép.

7° La différence entre 2 nombres est 96 ; si le plus grand est divisé par le plus petit le quotient est 4 et le reste 12.—Rép. 124, 28.

8° La différence entre 2 nombres est 104 ; si le plus grand est divisé par le plus petit le quotient est 9 et le reste 8 ; quels sont les nombres.—Rép. 116, 12.

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

LEÇON ÉLÉMENTAIRE

Dites aux élèves :

Name some things that are made of wood: **R.** Desks, tables, chairs, floors, doors, benches, etc.

Dites aux élèves :

Write these names. *Que les élèves les écrivent.*

Dites aux élèves :

Name some things made of iron: **R.** Stoves, nails, hinges, locks, screws, wire, etc.

Dites : Write these names. *Que les élèves les écrivent.*

Dites : Name somethings made of paper: **R.** Books, copy-books, envelopes, newspapers, wall-paper, etc.

Dites : Write these names. *Que les élèves écrivent.*

Dites : Name some things made of glass. **R.** Window panes, bottles, glasses, dishes, lamps, lamp-chimneys, looking-glasses or mirrors, etc.

Dites : Write these names. *Que les élèves les écrivent.*

Dites : Name some things that are made of leather: **R.** Boots, shoes, straps, school-bags, harnesses, saddles, trunks, valises, etc.

Dites : Write these names. *Que les élèves les écrivent.*

Dites : Name some things that are made of cloth: **R.** Coats, overcoats, vests, trousers, ladies' dresses, etc.

Dites : Write these names. *Que les élèves écrivent.*

Dites : Name some thing that are made of cotton: **R.** Sheets for beds, sails for boats, etc.

(*Pour hommes*) Shirts, night-shirts, under-shirts and drawers.

(*Pour femmes*) Chemises, night-gowns, petticoats and drawers.

Dites : Write these names: *Que les élèves les écrivent.*

DICTÉE MODÈLE

THE DRUM AND THE VASE OF SWEET FLOWERS

A Drum was *once boasting* to a Vase of Sweet Flowers in this way: "Listen to me! My voice is *loud* and can be heard far *off*. I *stir* the hearts of men so that when they hear my bold roaring, they march out *bravely* to battle."

The Vase *spoke* no words, but *gave out* a fine, sweet *perfume*, that filled the air, and *seemed* to say: "I *cannot* speak, and it is not *well* to be proud. I am full of good things that are *hidden* within me, and that *gladly* come forth to give *cheer* and comfort. But you, you have nothing in you but noise, and you must be *struck* to make you give that out. I would not *boast* if I were you."

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques sans que le sens des phrases en fut altéré.

Once, on one occasion.—Boasting, bragging.—Way, manner.—Listen to, hear.—Loud, strong.—Off, away.—Stir, move.—Bravely, courageously.—Spoke, said.—Gave out, emitted.—Perfume, odor.—Seemed, appeared.—Cannot, am not able to.—Well, right.—Hidden, concealed.—Gladly, joyfully.—Cheer, courage.—Struck, beaten.—Boast, brag.

Dictez les questions suivantes; que les élèves trouvent eux-mêmes les réponses.

1. What was a Drum once doing? *It was boasting.*
2. To what was it boasting? *It was boasting to a Vase of Sweet Flowers.*
3. Of what was it boasting? *It was boasting of its loud and bold roaring.*
4. How did the Vase answer? *It spoke no words but it gave out a fine sweet perfume that filled the air.*
5. What did the fine perfume seem to say? *It seemed to say: I cannot speak, etc.*

TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

QUESTIONS SUR LES RÉSULTATS DES COMPTES ÉNUMÉRÉS DANS LA BALANCE DE VÉRIFICATION DE LA 9^e SÉRIE D'OPÉRATIONS.

(Les élèves répondront à ces questions par écrit)

1. Quelle est la balance en caisse?.....	\$ 3,413 25
2. Quelle est la valeur des Mises en notre possession?.....	250 00
3. Combien E. Vincent a-t-il reçu?.....	\$ 263 75
4. Combien E. Vincent a-t-il donné en retour?.....	175 00
5. Est-ce E. Vincent qui nous doit, ou est-ce nous qui devons à E. Vincent? E. Vincent a reçu de nous \$88.75 de plus qu'il ne nous a donné, donc il nous doit.....	88 75
6. Combien Jos. Thomas a-t-il reçu?.....	152 50
7. Combien Jos. Thomas a-t-il donné?.....	50 00
8. Est-ce Jos. Thomas qui nous doit, ou est-ce nous qui devons à Jos. Thomas? Jos. Thomas a reçu de nous \$102.50 de plus qu'il ne nous a donné, donc il nous doit.....	102 50
9. Est-ce que Geo. Ross nous doit, ou est-ce nous qui devons à Geo. Ross? Geo. Ross a reçu \$581.25; il a donné \$231.25; ayant reçu \$350.00 de plus qu'il a donné, il nous doit.....	350 00
10. Est-ce Ed. Neal qui nous doit, ou est-ce nous qui devons à Ed. Neal? Ed. Neal a reçu \$143.75; il a donné \$143.75; il ne nous doit rien, nous ne lui devons rien.	
11. Est-ce que J. Matthew nous doit, ou est-ce nous qui devons à J. Matthew? J. Matthew a reçu \$1080; il n'a rien donné, donc il nous doit.....	\$ 1,080 00
12. Quelle est la valeur du capital actuel dans cette série d'opérations?...	5,284 50
13. De quoi se compose le capital actuel dans cette série d'opérations? Dans cette série d'opérations le capital se compose: d'argent, de mises et de sommes qui nous sont dues.	
14. Quel nom général donne-t-on à ce qui appartient au propriétaire? Ce qui appartient au propriétaire est appelé son ACTIF .	
15. De quoi se compose l' ACTIF d'une personne? L' ACTIF d'une personne se compose de tout ce que cette personne possède et de tout ce qui lui est dû.	

- 16.** Quel titre donne-t-on à une liste des articles dont se compose l'actif ?
On donne à une liste des articles dont se compose l'actif le titre d'ÉTAT DE L'ACTIF.
Au moyen de la Balance de Vérification de la 9e Série d'Opération, dressez l'ÉTAT DE L'ACTIF de l'élève.

ÉTAT DE L'ACTIF

Argent en caisse.....	3413	25		
Mdses non vendues.....	250			
E. Vincent nous doit.....	88	75		
Jos. Thomas " ".....	102	50		
Geo. Ross " ".....	350			
J. Matthew " ".....	1080			
Capital actuel.....			5284	50
Capital en commençant.....			5040	
Gain net.....			244	50

- 17.** Quel est le montant du capital actuel?..... \$ 5,284 50
18. Quel était le montant du capital en commençant..... 5,040 00
-
- 19.** Quel est le GAIN NET..... \$ 244 50
20. Comment trouve-t-on le GAIN NET?
21. On trouve le GAIN NET en soustrayant le montant du capital en commençant du capital actuel.
22. Combien les Mdses ont-elles rapporté?
 Les Mdses vendues ont rapporté..... \$ 2,475 50
 Les Mdses en notre possession valent..... 250 00
 Les Mdses ont rapporté en tout..... 2,725 50
23. Combien les Mdses ont-elles coûté..... 2,465 00
-
- 24.** A-t-on gagné ou perdu sur Mdses? On a gagné.
 Combien a-t-on gagné?
25. On a gagné..... \$ 260 50
26. Nommez les comptes qui présentent des pertes s'il y en a. Frais généraux..... 16 00
-
- 27.** Comparez les résultats des comptes de Mdses et de Frais généraux et dites si en somme nous avons gagné ou perdu. Nous avons gagné.
28. Quel est le GAIN NET? Gain Net..... 244 50
29. Comment pouvons-nous en comparant les résultats des comptes qui nous présentent des Gains avec les résultats des comptes qui nous présentent des Pertes voir si nous avons gagné ou perdu et déterminer le montant du Gain ou de la Perte?
 Si la somme des Gains excède la somme des Pertes, nous avons Gagné. Pour déterminer le montant du GAIN NET, soustrayez le total des Pertes du total des Gains. Si au contraire la somme des Pertes excède la somme des Gains, nous avons perdu. Pour déterminer le montant de la Perte soustrayez le total des Gains du total des Pertes.
30. Quel est le montant du Gain Net?..... \$ 244 50
31. Quel était le montant du Capital en commençant..... 5,040 00
-
- 32.** Quel est le Capital actuel?..... \$ 5,234 50
33. Comment trouve-t-on le Capital actuel?
 On trouve le Capital actuel en ajoutant le Capital en commençant au Gain Net.

34. Combien y a-t-il de manières de trouver le Gain Net? Quelles sont-elles?
Il y a deux manières de trouver le Gain Net: 1° En soustrayant le Capital en commençant du Capital actuel (voyez questions 17, 18, 19, 20); 2° En soustrayant le total des Pertes du total des Gains (voyez questions 25, 26, 27, 28, 29, 30).
35. Quel titre donne-t-on à une liste de Gains et de Pertes? ETAT DES GAINS ET DES PERTES.

ETAT DES GAINS ET DES PERTES

Gains.			
Mdses.....		260	50
Pertes.			
Frais Généraux.....		16	
Gain Net.....		244	.0
Capital en commençant.....		504 ⁰⁰	
Capital actuel.....		5284	50

J. AHERN.

Ouvrages reçus

ETUDES ARCHÉOLOGIQUES ET VARIÉTÉS, par Alphonse Gagnon.—Mercier & Cie, éditeurs, Lévis. Prix : 50 cts.

Voilà un livre de grand mérite. Ce n'est que dernièrement qu'il nous a été donné de parcourir le beau et réconfortant volume de M. Gagnon, un écrivain québécois dont le mérite égale la modestie. Ce publiciste mérite une place d'honneur dans notre littérature. A de grandes connaissances historiques et scientifiques, M. Gagnon joint un style correct, sobre et d'une élégance de bon ton qui n'a rien de commun avec ces pages de la plupart des écrivains de notre époque où l'affectation donne la main au mauvais goût.

Un des chapitres de l'ouvrage : *Terre bénite*, nous a procuré de bien douces émotions. Il y a là des pages vraiment belles. M. Gagnon est un penseur sérieux et profond, doublé d'un chrétien de la vieille école. La lecture de son livre intéresse vivement et laisse dans l'âme un calme et une satisfaction que l'on ne retrouve qu'en bonne compagnie.

Voici la division du livre de M. Gagnon : "Les Mound-Builders.—De la civilisation toltèque.—Le Vinland.—Les Sagas.—Christophe Colomb.—Le tremblement de terre de

1663.—Le mystère du lac Mistassini.—Société des livres.—En terre bénite."

UN MANIFESTE LIBÉRAL.—M. L.-O. David et le clergé Canadien, par P. Bernard, L. Brousseau, éditeur, Québec. Prix 30 cts.

C'est une réponse à la brochure de M. David, intitulée : *Le clergé canadien, sa mission et son œuvre*.

Nous recommandons de nouveau à nos lecteurs le *Naturaliste Canadien* de Chicoutimi, la seule publication, au Canada, qui s'occupe d'histoire naturelle. Cette revue fait honneur au nom canadien-français.

ANNUAIRE STATISTIQUE DU CANADA, 1895. Onzième publication. Publié par le ministère de l'agriculture à Ottawa.

Ce volume de plus de mille pages est une véritable mine où il facile est de trouver tous les renseignements possibles sur notre pays. Il a déjà été question de suspendre la partie française de cette publication; nous espérons que cette injustice ne sera pas commise.

SÉRIE DE PLANS de maisons d'école, publiés sous la direction du surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, —1896.

Nous venons de recevoir cet important travail qui comprend treize séries de plans. A l'aide de ces modèles, les commissions scolaires peuvent faire construire des maisons d'école dont le coût approximatif varie de \$250 à 3,000. En se conformant aux instructions données dans l'ouvrage que nous signalons à la sérieuse attention des autorités scolaires, on est certain de suivre les règles voulues par l'hygiène, le bon goût et la pédagogie.

C.-J. M.

Récréation

Le maître interroge le jeune Grosbinet :

- Vous savez ce que c'est qu'un homicide ?
- Oui, monsieur.
- Quand y a-t-il homicide ?
- Quand on tue un homme.
- Et suicide ?
- Quand on tue un suisse.

Que faut-il pour faire une bonne paire de souliers ?

— Pour la semelle, la langue d'une femme, c'est inusable ; pour l'empeigne, du gosier de chantré, ça ne prend jamais l'eau ; et pour les talons, de la rancune d'Allemand, ça dure toujours.

La rage des méchants annonce un travail de Dieu, comme la boue qu'on trouve sur les chemins indique qu'une bienfaisante pluie a fécondé la terre.

Pensée du mois

« Il ne nous servirait à rien d'éterniser dans le bronze les traits physiques de nos grands citoyens si leurs traits moraux ne s'imprimaient pas en nos consciences ! Qu'ils se dressent, au grand soleil, sur nos places publiques : c'est bien, mais il sera mieux qu'ils se dressent et commandent dans l'âme de chacun de nous. Ils vivront surtout par la perpétuité que nous assurerons à leur doctrine et à leur œuvre. Leur immortalité est faite non de l'airain modelé par les artistes les plus éminents, mais de la fidélité de nos cœurs à leur mémoire et à leurs exemples. »

A. R.

Une belle et fière parole à méditer

Un jeune guerrier romain refusait d'aller au combat, se plaignant d'avoir une épée trop courte : « Va toujours, répondit sa vaillante mère : si ton épée est trop courte pour atteindre l'ennemi, tu feras un pas de plus. »

A combien de gens d'aujourd'hui, d'ailleurs bien intentionnés, mais inertes ou trop timides, ne conviendrait-il pas de dire une semblable parole ? Dans la défense des intérêts sociaux et religieux, nous devons tous rivaliser de courage et d'énergie, Si notre épée est trop courte, faisons un pas de plus.

VAILLANT.

La prière en famille

Je ne connais rien de plus beau, de plus touchant que la prière en commun, où l'on voit le père, la mère, les enfants, les domestiques réunis à la fin de la journée, au pied du crucifix héréditaire, s'humiliant de leurs fautes devant leur Père céleste, le remerciant de ses bienfaits et lui demandant ses bénédictions pour l'avenir : ce spectacle est digne des anges.

MGR GAUME.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. Ahern, professeur d'anglais à l'École normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, École normale Laval. Prix 5 cts.

Le Code catholique ou Commentaire du Catéchisme Provincial

Prix, franc de port : Broché. 55 centimes l'exemplaire ; Relié, 75. En vente chez MM. Chaperon, rue de la Fabrique ; Forgues & Wiseman, rue St-Joseph, Québec ; J.-A. Langlais & Fils, Québec ; Beauchemin & Fils, 256, rue St-Paul, Montréal ; Cadieux & Derome, rue Notre-Dame, Montréal ; Granger & Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour prix de gros, s'adresser au bureau de la Semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé.

Aussi, DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE. — Prix : 25 cts la doz.

J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

177 RUE ST-JOSEPH & 10 CARRÉ N.-D., B.-V.

Nous avons l'assortiment le plus complet en librairie. Nous invitons Messieurs les Commissaires d'écoles et MM. les Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

CONDITIONS TRÈS FACILES

1500 Cartes géographiques montées, à vendre à 50 centins dans la piastre.

LIVRES CLASSIQUES

— DE —

J. - B. CLOUTIER,

Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique :

Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de choses illustré, Méthode de lecture rationnelle en dix tableaux.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

— ♦ RELIEUR ♦ —

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à tranche dorée et de celle à tranche rouge sous or.

Les livres destinés aux bibliothèques paroissiales sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.